

PÂTURAGE TOURNANT ET AUTONOMIE PROTÉIQUE

LA DÉMARCHE

Le système fourrager comprend à la fois des prairies temporaires qui rentrent dans une rotation avec des céréales autoconsommées et des prairies permanentes.

Les céréales occupent 10 ha avec un rendement moyen de 45 quintaux. Elles contribuent à l'autonomie en concentrés et en paille.

Le pâturage, avec la mise en place d'un pâturage tournant dynamique, représente une part importante (60%) de l'alimentation du troupeau. Avec le pâturage, le milieu est plus sain, les animaux sont en meilleure santé avec moins de mammites. Le foin est séché en grange ce qui permet d'avoir une meilleure qualité (récolte à un stade optimale avec moins de risque de mouiller le foin car il est rentré plus vite et encore humide et moins de perte de feuilles de légumineuses qui contiennent beaucoup de protéines). Le séchage solaire en grange fonctionne avec une récupération d'air chaud sous la toiture de 444 m².

La qualité du fourrage nous a permis d'augmenter la production de lait produit par vache sans augmenter la quantité de concentrés. La consommation de concentrés (céréales et tourteaux de colza) était en 2019 de 900 kg/vache contre une moyenne de 1,4 T pour la coopérative (et un maximum de 1,8 T autorisé par le cahier des charges AOP).

Les concentrés comprennent l'achat de 9 T de tourteaux uniquement (origine France) dont 6 T pour les vaches laitières et 3T pour les génisses et les céréales autoconsommées : 38 T dont 31 T pour les laitières et 7T pour les génisses soit au total 780 kg /VL/an et 130g/l de lait (vaches à 5830 L/VL/an)

Benoit renouvelle environ 10 ha par an de prairies temporaires longue durée dont 5 sont implantées sus couvert d'un mélange de vesce-avoine qui est récolté en foin (environ 1,5 T /ha de rendement).

La prairie est semée en avril à la suite d'un couvert en interculture implanté après l'orge. Ce couvert est à base d'avoine, orge, trèfle, vesce et RG alternatif. Il est valorisé à l'automne et au printemps par du pâturage. Après un travail du sol superficiel, l'avoine-vesce est semée à 2/3 cm de profondeur. Après le passage du rouleau, la prairie est semée à la volée le même jour. Le rouleau est repassé après le semis de la prairie pour avoir un bon contact sol-graine. Le reste des prairies sont implantées sous couvert du blé au printemps ou après la moisson du blé à l'automne.

Les 51 ha de prairies temporaires sont composés d'un mélange de fétuque/luzerne/dactyle/fléole/Trèfle blanc/RGA. Ce mélange est adapté à la fauche. Pour les prairies qui sont pâturées il est préféré un mélange à base de trèfle blanc/trèfle violet/RGA/dactyle/fétuque/fléole.

Benoit arrive à faire 3 coupes voir 4 coupes. La première coupe se fait vers le 15 mai, puis fin juin, mi-Aout et éventuellement fin septembre. En général 30 ha sont fauchés lors de la première coupe (et séchés en grange). La production moyenne des prairies temporaires a été estimée à 6 T MS/ha et celle des prairies naturelles à 4 T MS. Le foin est récolté en vrac et séché en grange et aussi en bottes pour une quantité totale de 148 T. Le pâturage assure environ 60% des besoins fourragers). il faut rappeler que l'ensilage d'herbe et de maïs est interdit par le cahier des charges de l'AOC.

Les prairies sont gérées en pâturage tournant dynamique. La mise à l'herbe des vaches se fait généralement vers de 20 mars avec le réchauffement climatique. Les vaches sont dehors jusqu'à la fin novembre. Elles sont donc 4 à 5 mois à l'intérieur. Elles reçoivent un peu de foin en été. Le petit lait de la laiterie est donné aux vaches.



Les points forts et points faibles de la mise en place d'un pâturage tournant

Points forts	Points faibles	Pistes d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> - Forte réduction des frais d'élevage - Forte réduction des achats d'aliments - Abandon des traitements phyto sur les céréales - Maintien d'un sol couvert 	<ul style="list-style-type: none"> - Dégâts de sangliers sur les céréales - Implantation des prairies - Apport d'eau dans les parcelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une clôture pour protéger le méteil des sangliers - Trouver la bonne technique pour réussir l'implantation des prairies (sous couvert d'un couvert ou sous couvert de céréale) - Sursemmer les prairies pour les recharger - Diminuer la surface de céréales et pérenniser les prairies uniquement pâturées. Les céréales seraient en rotation uniquement avec les prairies de fauche

LES SAVOIRS AGROÉCOLOGIQUES

Choisir une race mixte

La race Simmental a été choisie dans le cahier des charges de l'AOP Laguiole pour la qualité de son lait du fait d'un taux protéique/taux de MG élevé mais aussi pour sa rusticité et son caractère de race mixte avec une bonne qualité bouchère en comparaison de la race Holstein qui prévalait auparavant. Le lait de Holstein est trop gras. La race Simmental présente aussi un taux cellulaire très bas ce qui facilite la transformation fromagère

La coopérative donne une prime quand le taux protéique est élevé et quand le rapport TB/TP inférieur à 1,25 pour avoir la prime 30€/T à Ce taux est favorable à la production de fromage de garde.

La matière grasse rend plus difficile l'égouttage lors de la fabrication. Les fromages doivent avoir un extrait sec élevé en Laguiole pour pouvoir s'affiner longtemps. De plus l'écémage du lait est interdit dans l'AOP Laguiole.

	Taux protéique	Taux de matière grasse	Taux protéique / taux de matière grasse
Race Holstein	30/32 g/L	40-42 g/L	0,76
Race Simmental	35 g/L	39 g/L	0,90

En parallèle la coopérative organise la relance du rameau laitier de la race Aubrac. Le troupeau de Benoit comprend en 2019 : 2 vaches qui ont vêlés et ont produit 500 litres et 3 vaches qui ont vêlé en 2020.

Bilan 2018 du programme de relance de la race Aubrac

- 119 lactations (+250%) de 2000 L de moyenne (-5%)
- La moyenne des 10 meilleures lactations est à 4300 L (+30%)
- La moyenne des 20 meilleures lactations est à 3900 L (+40%)
- La moyenne des 40 meilleures lactations est à 3200 L (+50%)
- Entre parenthèse et en italique, tu as l'évolution des résultats entre 2011 et 2018.

Gérer et renouveler le bocage



Nous avons cloisonné les parcelles et réimplanté des haies. Ainsi toutes les parcelles ont de l'ombre pour les animaux. Elles servent aussi de protection contre le vent. Les jeunes arbres d'avenir (renouvellement) repérés dans les haies sont protégés avec une protection métallique de l'abrouissement des vaches.

1km de haie a été planté le long de la route lors de l'élargissement de celle-ci en 3 fois entre 1991 et 1995. Il y a environ 2,5 km de haies hautes et 2,5 km de haies basses auxquelles il faut ajouter 3 km de lisières. Les haies nous permettent aussi de produire des piquets (chênes et châtaigniers)

Les haies sont élaguées pour produire environ 100 m³ de plaquettes qui permettent de chauffer (60 m³) une maison depuis 2013 avec une chaudière à plaquette d'une puissance de 30 kw. Une partie des plaquettes est aussi utilisée pour le paillage (40 m³) des génisses et aussi pour les vaches laitières (paillage en début d'hiver). Cela permet une économie de paille.

Le broyage du bois se fait en moins d'une journée (4 heures) par une entreprise. Les plaquettes sont séchées à l'abri dans un hangar avant d'être brûlées.

Un pré-verger de 70 pommiers de haut jet a été installé durant l'hiver 2019-2020 pour à terme mettre en place un atelier jus de pomme et cidre. Les arbres sont protégés par des corsets métalliques réutilisables.

Ce bocage contribue aussi au maintien de la biodiversité avec la présence de nombreuses espèces d'oiseaux : pie grièche écorcheur, huppe, linotte mélodieuse, milan royal...